
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 9 mars 2021

Validation comptes rendus

Le conseil approuve et valide les comptes-rendus des mois de décembre 2020, janvier et février 2021.

Urbanisme

- DP DE STEFANO Céline, 1270 route de Sur Vuan. Réfection d'un abri existant. Avis favorable.
 - DP CULLET Cyril, 308 route de Curseille. Pose d'une clôture et d'un portail. Avis favorable.
 - DP CHIAPPANI Mylène, 980 route Santadrionne, réfection enrochement. Avis favorable.
-

Centre équestre

Trois jeunes personnes déléguées par les établissements publics fonciers, sont venues présenter leur projet de centre équestre et pension de chevaux. Leur but consiste à rechercher des terrains en vue de leur aménagement. Pour le cas présent, cette recherche porte sur un terrain de 3,5 ha environ pour 40 chevaux. Sans l'achat du foncier les travaux sont estimés à 1 million d'euros et demande que l'investissement soit supporté par la collectivité. Le conseil municipal est défavorable sur le principe car il favorise l'agriculture et non les loisirs.

Journée plantations

La journée de plantation des arbres par les élèves de l'école primaire de St André s'est très bien passée. 250 arbres ont été plantés par les 37 élèves, accompagnés de quelques parents, Hervé Bosson et Philippe, agent communal. Les enfants ont été enchantés de leur journée.

Des arbres de fer ont été posés vers chaque arbre planté pour les protéger du gibier.

Forêts

Le plan d'action pour 2021 a été présenté aux membres de la commission « forêts rivières environnement » par le garde forestier, Mr Ravanel. Une coupe de feuillus et résineux est prévue sur la parcelle C (Chez Chodet/la Molière).

L'estimation de la vente pour 2021 est de 18 155 € pour 404 m3, soit 45 €/m3. Cette vente est faite sous contrat c'est-à-dire que l'ONF vend à un scieur et la commune paie l'exploitation soit 25 €/m3.

Puis la parcelle T (haut de Vuan jusqu'à la Gouille aux Morts) 821 m3 de feuillus et résineux est estimée à 13 600 € soit 16,50 m3 (vente de gré à gré).

Pour la coupe C il faut préparer la piste depuis chez Chodet en construisant une antenne de route sur l'ancien chemin de Chez Chodet. Ce chemin pourra resservir pour d'autres exploitations. Coût 4140 €.

Mme Paccot Annette souhaite vendre sa parcelle de bois. Cette parcelle étant à proximité d'une parcelle communale, la commune souhaite l'acheter. La valeur de cette parcelle a été estimée par l'ONF pour un montant 778 €. Compte-tenu du bois présent sur cette parcelle et la nécessité de le couper rapidement, ce montant est majoré à 2000 € afin de tenir compte de la recette.

Haut débit

Une partie du réseau va être opérationnel le 15 mars 2021, sauf une partie de la Molière, Chez Cally, Le Plâne, Ludran. Le déploiement du haut débit sera actif dès le 2^e semestre 2021.

Travaux salle des fêtes

La dernière estimation des travaux s'élève à 423 000 € de travaux + 123 000 € pour le chauffage, l'électricité et la plomberie. Soit un coût total de 546 000 € environ. Ces chiffres seront validés la semaine prochaine avant la mise en ligne de l'appel d'offre.

Donation maison

Après plusieurs entretiens avec le propriétaire, Monsieur Smiesko confirme qu'il est toujours d'accord de léguer sa maison à la commune. Il faudra refaire le toit qui s'effondre, sécuriser la maison, enlever la partie du haut qui s'écroule, puis missionner un notaire pour faire l'acte de donation. Le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux démarches et formalités relatives à cette donation.

Relevés topographiques

Afin de réaliser les abords du cimetière et du hangar communal, faire réaliser un relevé topographique par un géomètre pour bien repérer les réseaux et caler les parcelles cadastrales. Devis 4400 €.

Faire réaliser également un état des lieux par le géomètre pour le terrain qui se trouve entre l'arrière du hangar communal et la propriété Dykcik. Devis 1200 €.

Sujet divers

Martial Saddier nous a fait parvenir le courrier d'une personne de St André lui demandant d'intervenir pour un conflit au sujet de la divagation de ses chiens. Cette personne a déjà eu plusieurs avertissements par la société de chasse. Le Maire va lui faire une réponse en lui rappelant qu'une convention a été signée le 1^{er} novembre 2017 avec le refuge d'Arthaz, et qui a pour mission de récupérer les chats et chiens errants avec mise en fourrière.